

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA REHAUSSE DU SITE 3 DE L'ISDND DE BAGNOLS EN FORET

De: JmJ 28/03/2018 10:25
À: leslauriers-bagnols-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: seismes 18_02_2018.jpg (131,6 ko); Capture.jpg (109,5 ko);

Mr le commissaire enquêteur,

Je tenais à vous faire part de mes remarques relatives à la rehausse du site 3 de l'ISDND de Bagnols en Forêt, suite à la lecture du dossier administratif A 79778/D d'avril 2016, et complété en Juin 2017.

Ce rapport n'est pas complet, pour les raisons suivantes :

- L'étude d'impact n'aborde pas l'aspect historique des nuisances, déjà observées par les riverains durant l'exploitation du site. Il me semble pourtant important de prendre en compte celles-ci. Il se trouve que les nuisances olfactives ont été considérables, notamment entre les années 2000 à 2010, et ont fortement impacté la population locale, notamment le domaine de la Lieutenante, le domaine du pin de la Lègue, ainsi que les campings environnants.
 - L'étude d'impact n'aborde pas non plus le fait que les nuisances olfactives continuent, depuis 2010, à être importantes autour du site et plus particulièrement du bassin de rétention des lixivats. Selon la direction des vents, les odeurs particulièrement désagréables portent jusqu'à une distance d'environ 500m autour de ce bassin, en impactant directement le sentier de Grande Randonnée GR51, et ce sur toute la période de l'année.
 - Le rapport actuel fait état d'un impact très faible sur les habitats proches (!), modéré sur les activités de tourisme ; ce dernier point n'est abordé que d'un point de vue « impact visuel », et ne prend pas en compte les nuisances olfactives qui seront forcément extrêmement importantes.
 - L'impact touristique a été sous-évalué : la fréquentation touristique du GR51 et ses alentours (col du coucou, taille des meules) n'est pas chiffrée. Elle est pourtant déjà modérée de novembre à février, et haute de mars à octobre. Le site est, entre autre, renommé pour la pratique du VTT, de nombreux champions viennent s'y entraîner (Cécile Ravanel, championne du monde) ainsi que de nombreux participants au Roc d'Azur. C'est également un site particulièrement emprunté par les randonneurs, clubs comme particuliers.
 - L'étude sismologique est périmée. Surtout, elle ne prend pas en compte les derniers évènements de février 2018, à savoir une trentaine de séismes, dont certains d'une magnitude de 3.5. Je vous prie de trouver en pièce jointe la carte des derniers séismes établie par le Réseau National de Surveillance Sismique (pièce « seismes 18_02_2018.jpg »). Ces évènements inédits ont poussé le laboratoire Géoazur à installer 5 nouveaux sismographes dans la région, afin d'étudier ce phénomène. Françoise Courboux, sismologue directrice de recherche, indiquait à Var Matin le 20 février que « les derniers séismes varois sont loin d'être sans intérêt... ».
- Veillez trouver également la pièce jointe « capture.jpg », qui est extraite du dossier administratif que vous présentez, et qui précise l'emplacement du site sur la carte IGN. En comparant les cartes, vous remarquerez que l'emplacement choisi pour le site ISDND se situe exactement sur la zone d'épicentres enregistrés en février 2018...
- Il serait irresponsable de poursuivre l'utilisation et l'extension de ce site, alors même que des études indépendantes montrent du doigt l'instabilité du terrain, avec un risque d'impact majeur sur l'environnement en cas de glissement.

- La prise en compte de l'impact du réchauffement climatique sur la sécurité du projet est quasi inexistante, sous prétexte que le site n'a pas besoin de prélever d'eau pour fonctionner. Ce n'est pas qu'un problème d'eau : les différentes études prospectives réalisées pour la région PACA, montrent que les canicules à venir impacteront fortement les capacités de production hydraulique. Les coupures de courant ne seront pas rares. Or le système d'épuration d'eau des lixivats, à « osmose inversée », est fortement dépendant de l'approvisionnement électrique. La sécurité du site sera-t-elle assurée par la mise en route de groupes électrogènes, en épisode de forte canicule, alors même que ceux-ci sont sujet à pannes par températures élevées ?
- Pour les mêmes raisons, le risque incendie a été sous-évalué. Le manque d'eau sera ici fortement impactant. D'après le dossier administratif, 6 accidents ont eu lieu sur le site entre 2009 et 2014 ; ce nombre sera forcément en augmentation dans le futur, avec des accidents de gravité plus élevée, ce qui n'a pas été anticipé ni prévu.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à rehausse du site 3 de l'ISDND de Bagnols en Forêt, et vous invite à étudier d'autres possibilités de sites susceptibles de recevoir ces déchets ultimes. Un projet qui devra être respectueux de l'environnement (pas au beau milieu d'un site Natura 2000), respectueux de l'Homme (éloigné des habitations, des zones touristiques ; enfouissement de déchets triés à la source, sans fermentescibles), proche des infrastructures routières (problème économique et environnemental).

Il serait souhaitable dans l'avenir d'éviter d'agir dans l'urgence, et de réfléchir à long terme, pour le bien de tous.

Cordialement,

Jean-Marc Jungmann
Habitant à l'année du lotissement « La Lieutenante »



Garanti sans virus. www.avast.com

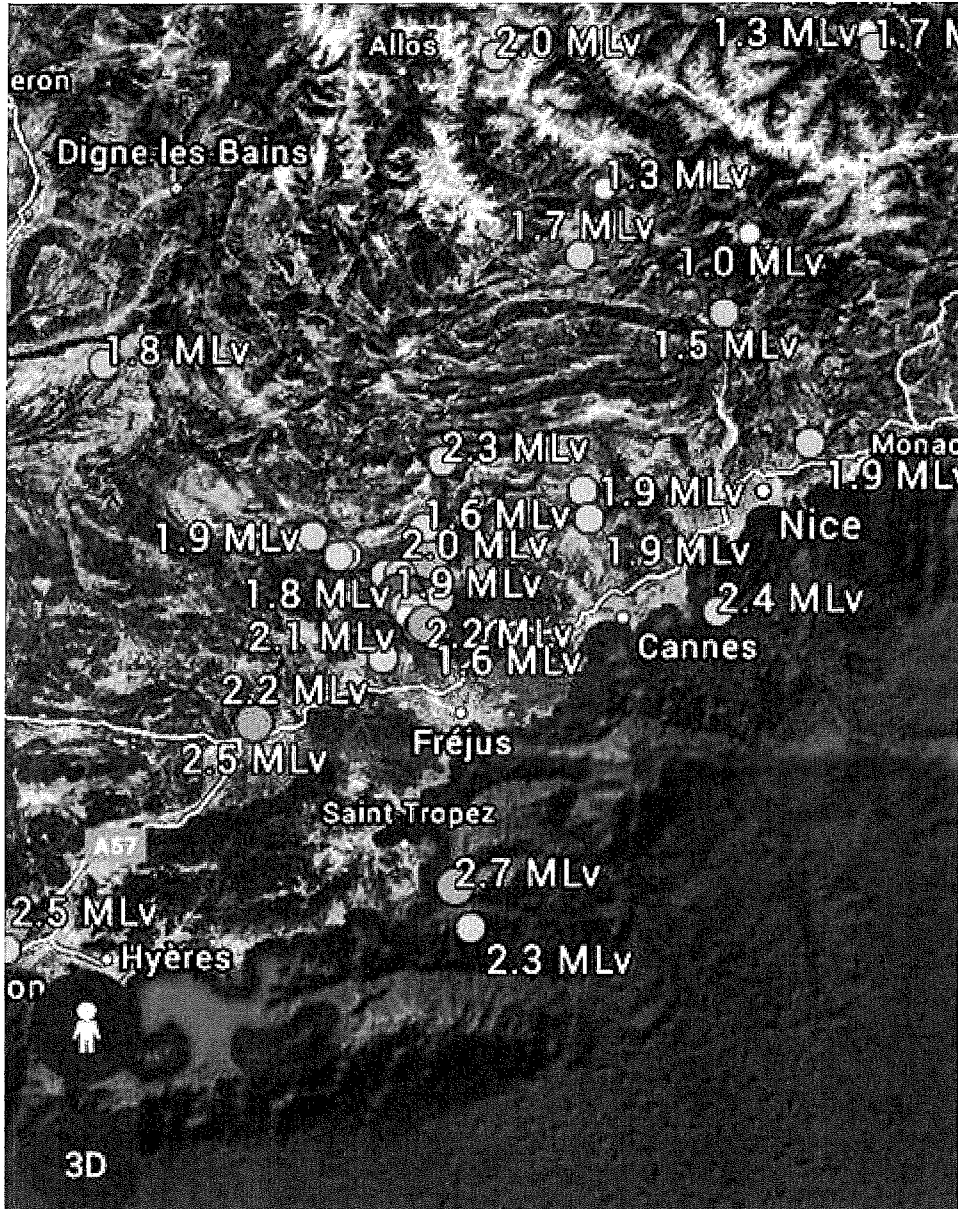
! #Infoseisme

18/02/2018 à 14h15 :

Actuellement depuis hier 23h05, 28 secousses sismiques de faible magnitude ont été enregistrées dans notre belle région #CotedAzurFrance, un à 00h05 de magnitude 3.2 et un seconde de 3.5 à 05h47.

Les derniers évènements sismiques en France disponible via le lien suivant : <https://renass.unistra.fr/sis.../derniers-seismes-en-metropole>

Sam !



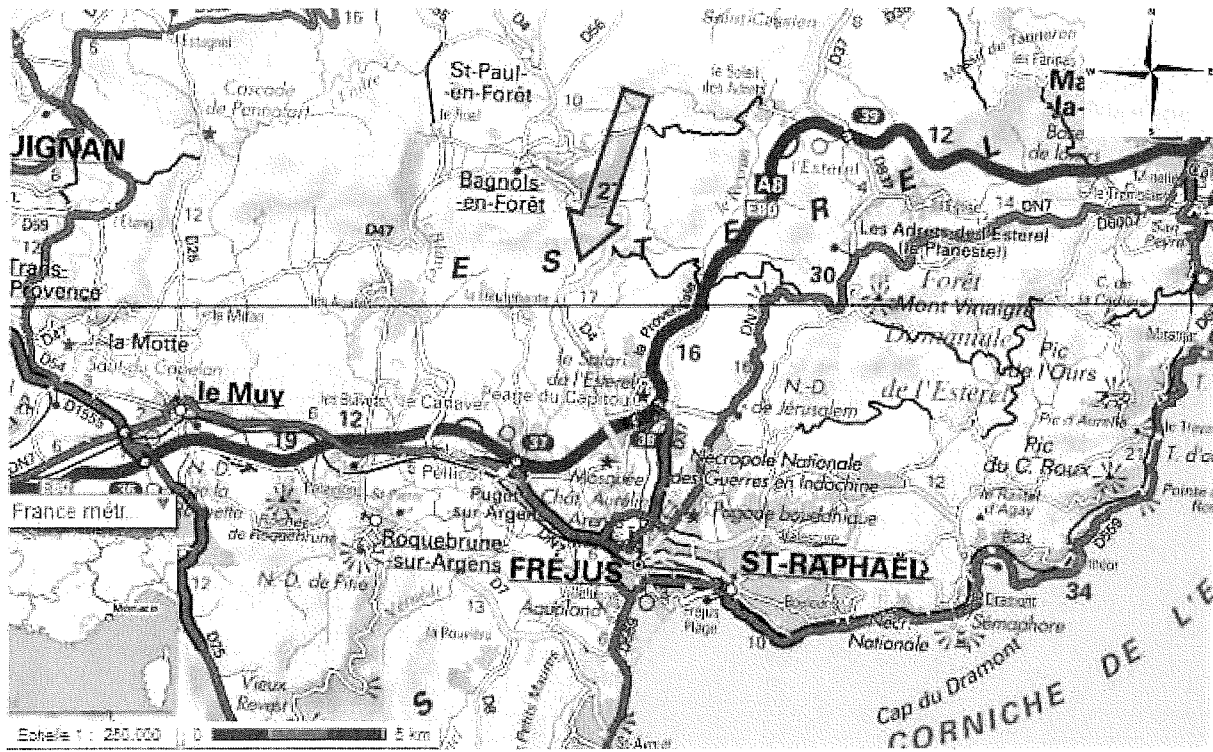


Figure 1 : Localisation de l'ISDND au 1/250 000 (source IGN - Geoportail)